

Je connais avantagement Maurice Riel, étant donné ses liens dans le milieu juridique avec l'étude Stikeman, Elliott, Tamak, Mercier & Robb. Ses associés m'ont dit beaucoup de bien de lui. Cependant, quand je l'ai entendu ce soir lire la prière d'un ton aussi juste et dans un français aussi suave, quand je l'ai vu drapé dans sa toge de Président et portant aussi superbement les gants, la cravate et le tricorne, je me suis dit qu'il était dans son élément et qu'il avait sans doute patiemment attendu le moment d'être appelé à ces fonctions.

Sa nomination à la présidence de cette Chambre viendra ajouter un autre fleuron à sa magnifique carrière de citoyen du Canada et de serviteur de l'État. Le Sénat peut se rassurer, car sous sa présidence, il continuera à faire œuvre utile.

Au nom de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et, j'en suis sûr, de tout le Sénat réuni, je félicite notre nouveau Président et lui souhaite des jours heureux à ce poste.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: Je dirai aussi quelques mots de celui qui l'y a précédé, car il est vrai que l'honorable Jean Lesage est un homme dont la carrière n'a pas fini de nous surprendre.

Des voix: Oh, oh.

Une voix: Jean Lesage? Jean Marchand.

Le sénateur Roblin: Que va-t-il en penser! Mais il ne m'en voudra pas de l'avoir associé à un homme de la trempe de Jean Lesage. Mon lapsus vient sans doute du fait que Jean Marchand a fait ses débuts en politique, si je ne m'abuse, à l'époque où Jean Lesage s'y livrait activement. Jean Marchand a été à l'avant-garde du développement social et du progrès dans sa province natale de Québec; et il a acquis une réputation de fidélité à sa province mais aussi de foi inébranlable dans la Confédération.

Lorsqu'il fut élu à la Chambre des communes, en 1965, on a dit qu'il était l'un des trois sages qui arrivèrent au Parlement à l'époque. D'aucuns croient qu'il est peut-être le plus sage des trois. Je ne me prononcerai pas là-dessus, mais je dirai simplement qu'il méritait de se faire appeler ainsi. Comme le sait fort bien le sénateur Guay, c'est avec grande distinction qu'il s'est occupé de nombreux portefeuilles à la Chambre des communes et, tout au long de sa carrière à cet endroit, il s'est révélé plein de ressources, sincère et franc. En fait, une fois, il s'est montré si franc dans son évaluation du ministère des Transports que cela a provoqué tout un remous parlementaire, ce qui, à mon avis, est tout à son honneur.

Honorables sénateurs, lorsque je suis arrivé au Sénat, il y a quelque temps, Jean Marchand siégeait aux premières banquettes, d'abord au sein du gouvernement, puis, pendant une courte période, au sein de l'opposition. Il s'est fait valoir à mes yeux par son pittoresque, son éloquence et la défense acharnée de ses opinions. Depuis sa nomination au poste de Président du Sénat, en 1980, il assume ses fonctions avec grâce et impartialité. Mais nous sommes nombreux à nous rendre compte, j'en

suis sûr, que ce rôle n'est réellement pas assez actif au plan politique pour un homme comptant pareils antécédents et réalisations. Par conséquent, et même si j'ai dit au départ qu'il est un homme dont la vie a pris une tournure surprenante, nous ne devons sans doute pas nous étonner qu'il ait décidé d'assumer d'autres fonctions.

Il y a une chose qui me plaît particulièrement dans le changement de son état, honorables sénateurs, et c'est qu'il est parfaitement clair qu'à son âge—qui est aussi presque le mien—ce vieux coquin, soit dit affectueusement, a encore de l'énergie à revendre pour des années à venir. Il est maintenant l'administrateur de l'un des instruments les plus puissants de notre politique nationale. Je suis persuadé qu'il laissera sa marque au poste de président du conseil de la Commission canadienne des transports. Il nous manquera au Sénat. Nous regretterons particulièrement ses déjeuners et ses petites réceptions après les sanctions royales, mais je suis sûr de parler au nom de tous en lui souhaitant bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Des voix: Bravo!

• (2010)

[Français]

L'honorable Martial Asselin: Honorables sénateurs, je pense que la décision de l'honorable Jean Marchand d'accepter des responsabilités importantes dans le fonctionnarisme canadien a pris plus d'un sénateur par surprise.

On aurait pensé qu'à son âge—malgré qu'il soit encore relativement jeune—il ne se serait pas embarqué dans des responsabilités aussi lourdes. Connaissant l'honorable Jean Marchand depuis longtemps, c'est le genre de défi qui lui convient. Toute sa vie a été remplie de ces défis, qu'il a su toujours très bien relever.

Je l'ai connu lorsqu'il se battait pour les ouvriers syndiqués. Plus tard, je l'ai rencontré en politique; il a toujours été un homme de principe; il n'a jamais renié un principe dans lequel il croyait fermement.

Je pense que tous les sénateurs se rappelleront la décision importante qu'il avait prise lorsqu'il a quitté le cabinet sur une question fondamentale, à savoir l'utilisation du français dans les services aériens. Pour lui, c'était une question sur laquelle l'on ne pouvait discuter sans respecter ces principes fondamentaux.

Jean Marchand s'est toujours battu pour la cause des Canadiens français. Je pense que les gens du Québec ont été chanceux d'avoir un défenseur aussi acerbé et vaillant que lui, lorsqu'il siégeait à l'autre endroit comme ministre de différents portefeuilles.

L'honorable Joseph-Philippe Guay: Non seulement pour les Québécois!

Le sénateur Asselin: Honorables sénateurs, il était un rude joueur, on l'a dit, un bon orateur. Si vous avez eu l'occasion de l'entendre au Québec lors de ses campagnes électorales, vous savez qu'il faisait vibrer les foules comme il le désirait.